



Asphyxie d'EDF et du service public de l'électricité !

Le gouvernement se défausse sur EDF de sa promesse de limiter à 4% la hausse de l'électricité évaluée à +35% au 1^{er} février 2022, pour un coût astronomique de 8 milliards d'euros !

Ce gouvernement qui avait anticipé cette possibilité lors de la loi énergie climat votée en 2019, a décidé d'augmenter le plafond de l'Arenh¹ à 20 TWh pour aller à 120 TWh. L'adoption de cette possibilité par la majorité gouvernementale a été faite pour satisfaire la demande des fournisseurs dits « alternatifs », essentiellement de négoce et de trading (Total énergies, Engie, Cdiscount,...) qui peuvent acheter à bas coût l'électricité nucléaire produite par EDF (jusqu'à 100 TWh à 42€/MWh, tarif inchangé depuis 2012, puis 20 TWh à 46,2€/MWh) alors que les prix de marché oscillent entre 200 € et 400 € MWh pour la revendre à leurs clients.

En réalité, ce volume d'électricité supplémentaire à bas coût va donc directement profiter aux concurrents qui n'ont pas investis dans la production d'électricité. Cela coulera autour de 8 milliards d'euros à EDF sans que l'on soit réellement en capacité de vérifier que ce mécanisme profitera également à leurs clients qui ont déjà subi de violentes hausses. Aujourd'hui, c'est 120 TWh et demain ?

Cette décision est lourde de conséquences pour l'entreprise publique pénalisant sa capacité d'investissements dans le renouvellement et la maintenance du parc de production nucléaire et hydroélectrique, nécessaire pour garantir notre sécurité d'approvisionnement. C'est une décision qui va gravement fragiliser l'entreprise publique. **C'est un processus de liquidation de notre fleuron industriel qui assure la sécurité d'approvisionnement d'électricité de notre pays.**

Le PCF dénonce l'obsession du marché et de la concurrence qui conduit l'Europe à une situation intenable en matière d'accès à l'électricité pour les ménages comme pour les entreprises. Partout en Europe les factures explosent.

A quelques semaines de l'élection présidentielle, la majorité macroniste ressort son « quoi qu'il en coûte » pour assumer sa décision de contenir la hausse des tarifs de l'électricité à 4% en faisant les poches à EDF. Le gouvernement aggrave les transferts financiers au bénéfice d'acteurs privés au lieu d'assumer son engagement de bloquer la hausse en modifiant le mode de calcul des tarifs. Ce gouvernement et le candidat Macron sont les chefs d'orchestre du détricotage du service public et de la casse industrielle notamment dans le secteur de l'énergie.

Alors que l'urgence est de faire face au réchauffement climatique, l'Etat encore actionnaire d'Engie, organise sa vente à la découpe se privant ainsi d'un outil industriel utile à la réussite de la transition énergétique. Après avoir été l'architecte de la vente d'Alstom à General Electric, il exige d'EDF le rachat de ces mêmes activités nucléaires par EDF. Cette politique à la petite semaine est un gâchis financier et industriel !

Pour répondre à la hausse de l'électricité et du gaz, une baisse de la TVA de 20% à 5.5% sur la consommation de l'électricité et du gaz, et la suppression de celle-ci sur la CSPE (taxe sur une autre taxe) auraient eu un impact immédiat face à des dépenses incompressibles et de première nécessité des ménages. Certains pays européens ont d'ailleurs mis en œuvre de telles mesures.

Le PCF propose de rendre caduque les dispositions de l'Arenh inscrites dans la loi NOME votée en 2010 qui a instauré cette concurrence artificielle de l'électricité en obligeant EDF à vendre une partie de l'électricité nucléaire à faibles prix à ses propres concurrents ainsi que la méthode de tarification actuelle qui prend en compte les prix de marché européen de gros et favorise la concurrence au détriment d'EDF. Il faut revenir à un tarif qui prenne réellement en compte, les coûts de production, de transport et de distribution dans le calcul des Tarifs Réglementés de Vente, éléments de la solidarité nationale pour l'accès à l'électricité et au gaz, que le PCF entend absolument sauvegarder.

Il faut renationaliser EDF et Engie !

¹ Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique